



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/RES/53/201  
22 février 1999

---

Cinquante-troisième session  
Point 12 de l'ordre du jour

### RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[sur le rapport de la Deuxième Commission (A/53/605)]

#### 53/201. Administration publique et développement

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* sa résolution 50/225 du 19 avril 1996 concernant l'administration publique et le développement,

1. *Prend acte avec satisfaction* du rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 50/225<sup>1</sup>;

2. *Fait sienne* la décision 1998/220 du Conseil économique et social, en date du 23 juillet 1998, dans laquelle le Conseil a demandé au Secrétaire général de procéder à une évaluation quinquennale des progrès réalisés dans l'application de la résolution 50/225 et de faire part de ses conclusions à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil, en 2001.

*91<sup>e</sup> séance plénière  
15 décembre 1998*

---

<sup>1</sup> A/53/173-E/1998/87.